



Taux et zonage géographique Loi Scellier dans le Var

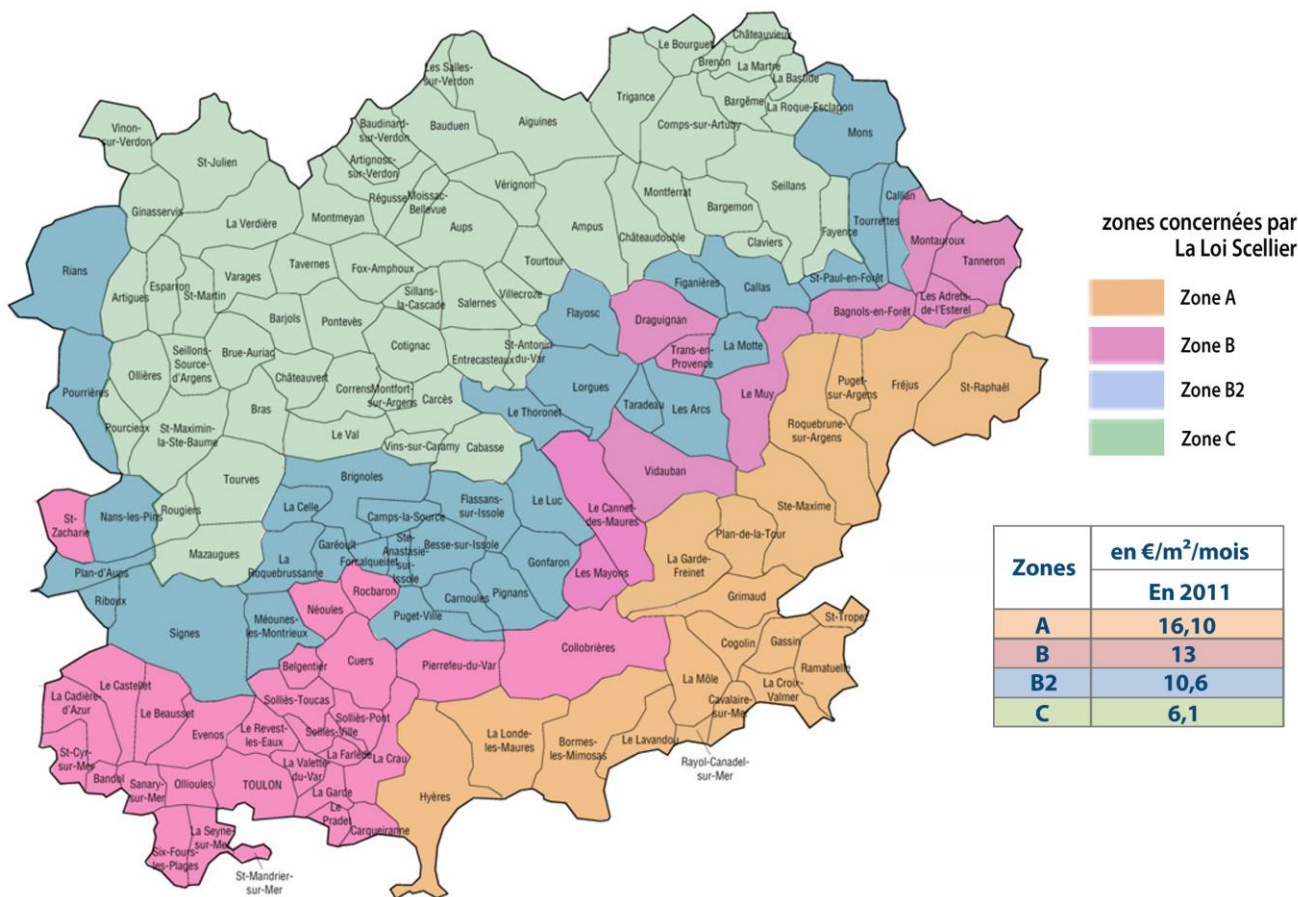
Pour un investissement plafonné à 300 000€, la Loi Scellier vous octroie des réductions d'impôts jusqu'à 60 000 € si vous louez votre Maison Individuelle neuve pendant 9 ans.

	2011	2012	2013	après 2013
BBC	22%	18%	15%	15%
RT2005	13%	9%	0%	0%

Les réductions d'impôts non déduites sont reportables pendant 6 ans

ASTUCE ! Pour profiter des 22% de réduction d'impôts, investissez avant la fin 2011. En 2011, seules les maisons Basse Consommation pourront vous faire bénéficier de ces 22%

Les loyers sont plafonnés en fonction de la zone géographique d'implantation du bien immobilier :



La zone C n'étant pas soumise aux tensions locatives, les logements construits n'y bénéficient pas de réductions d'impôts Scellier. Certaines communes peuvent toutefois recevoir cet agrément sur décision du Ministre du Logement.

Contactez nous pour plus d'informations au 04 94 11 24 44

EXEMPLES DE DEFISCALISATIONS SCCELLIER EN 2011

VALEUR DE LA MAISON NEUVE :
200 000 €

Défiscalisation de 22% du montant sur 9 ans
Soit $200\,000 \times 22\% = 44\,000\text{€}$
4888€ de réduction d'impôt / pendant 9 ans

VALEUR DE LA MAISON NEUVE :
250 000 €

Défiscalisation de 22% du montant sur 9 ans
Soit $250\,000 \times 22\% = 55\,000\text{€}$
6111€ de réduction d'impôt / pendant 9 ans